

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

RHUM DANS L'ÉCLAIR AU CHOCOLAT.

Par Profil supprimé Postée le 11/05/2019 22:25

Bonjour, je suis une jeune femme enceinte. Je voudrais vous parler d'un sujet et pour savoir si l'une d'entre vous a déjà eu la même situation que moi.

Alors voilà taleur là j'ai acheté une boîte d'éclair au chocolat à Carrefour Market et là je mange un morceau et j'ai senti un goût de rhum dans le chocolat donc je me dit "me dite pas qu'ils ont mis du rhum dans sa " vu que d'habitude qu'en j'en mange il n'en mettent pas et je regarde dans les ingrédients et effectivement ils ont mis du rhum. J'ai arrêter tout de suite de manger sa.

Je suis enceinte de 5 mois, je n'ai pas bu d'alcool pendant ma grossesse à part aujourd'hui à cause de cet éclair au chocolat.

Risque pour mon bébé ?

Mise en ligne le 13/05/2019

Bonjour,

Vous êtes enceinte de 5 mois et vous n'avez pas consommé d'alcool. C'est une très bonne chose et nous tenons à vous rassurer pleinement sur le fait que vous ne craignez rien pour votre futur bébé. L'ingestion d'alcool présent en quantité minime dans la crème de votre éclair au café n'aura pas d'incidence, en aucune façon.

Nous comprenons cependant que vous vous soyez posée la question. Le tout est d'essayer d'éviter de consommer des aliments qui en contiennent car il est vrai qu'on retrouve des traces d'alcool dans un bon nombre de pâtisseries ou viennoiseries actuellement.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse poursuite pour votre grossesse et, vraiment, soyez rassurée.

Bien cordialement.
